

L'AFEV,

C'EST QUOI ?



2022-2023

LIVRET À DESTINATION DES FAMILLES

L'Afev, comment ça marche ?

L'Afev Auvergne est une association créée en 1993 à Clermont-Ferrand qui propose **gratuitement** un **accompagnement à la scolarité** et une **ouverture culturelle** aux enfants.

- C'est l'enseignant.e ou le.la CPE de l'établissement de l'enfant qui, à la rentrée, choisit les enfants qui peuvent avoir besoin d'un accompagnement.
- L'enfant est motivé pour **apprendre et découvrir**.
- L'établissement vous met en relation avec un.e étudiant.e **bénévole**, et les salariés veillent au bon fonctionnement de l'accompagnement tout au long de l'année.

L'école / Le collège

- Explique le principe de l'accompagnement Afev à vous et à votre enfant et vous demande votre accord.
- L'enseignant.e ou le.la professeur.e peut rencontrer l'étudiant.e, afin d'accompagner au mieux votre enfant.
- L'établissement reste en relation avec l'Afev Auvergne pendant toute l'année.

Les parents

- Vous accueillez l'étudiant.e à **votre domicile**.
- La présence d'un.e adulte responsable de l'enfant est **obligatoire** lors de la venue de l'étudiant.e et ce, pour toute la durée de l'accompagnement.
- N'hésitez pas à **prendre le temps de discuter** avec l'étudiant.e, cela le mettra à l'aise et facilitera le lien avec votre enfant.

IMPORTANT



En cas d'absence exceptionnelle de votre part, l'étudiant.e devra vous faire remplir une **décharge de responsabilité**.

L'étudiant.e bénévole

- Il.elle s'engage à **aider gratuitement** votre enfant.
- Il vient environ **2 heures par semaine** à votre domicile, en fonction de ses horaires universitaires (cours, examens...).
- Son accompagnement dure au minimum de **novembre à avril**.

 Pour rappel : Il.elle est **bénévole** mais aussi **étudiant.e**, il faut donc en tenir compte et les excuser s'ils sont parfois indisponibles.

Sa mission

- Aider votre enfant dans la **réalisation de ses devoirs**, en utilisant des **méthodes ludiques** pour l'intéresser (jeux de société...).
- Donner des **conseils** pour aider votre enfant à mieux s'organiser dans son travail.
- Être à l'écoute de votre enfant.
- Faire des **sorties culturelles, sportives et de loisirs** avec votre enfant (cinéma, patinoire, accrobranche, musée, jeux...).

Les sorties : comment ça marche ?

Les sorties proposées par l'Afev Auvergne sont toutes **gratuites**. Elles sont **importantes** car elles permettent d'offrir une **ouverture culturelle** à votre enfant.

- Elles peuvent être en **binômes** : l'étudiant.e fait une sortie seul.e avec votre enfant (musée, cinéma, match sportif, piscine, spectacle...)
- Elles peuvent être en **groupe** : l'étudiant.e et votre enfant font une sortie avec d'autres étudiant.e.s et enfants de l'Afev Auvergne (pâtisserie, boxe, accrobranche, bowling, musée...). C'est l'occasion de rencontrer d'autres personnes et de se faire de nouveaux copains.copines !

IMPORTANT



Avant chaque sortie, l'étudiant.e devra vous faire remplir une **autorisation de sortie**.



L'ÉQUIPE DE L'AFEV AUVERGNE EST DISPONIBLE POUR RÉPONDRE
À TOUTES VOS QUESTIONS !

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !



Afev Auvergne
52 bis rue du Général Cochet
63000 Clermont-Ferrand



04.73.14.29.90



contact@afevauvergne.fr



www.afevauvergne.fr



Afev Auvergne



@afevauvergne